



POWerview - PINE FALLS

Procès-verbal

Réunion ordinaire du conseil tenue le 30 octobre 2024 - 16 h

1 Déclaration de l'ouverture de la réunion

Le maire, Les Barclay, a déclaré à 16 h l'ouverture de la réunion ordinaire, les membres suivants du conseil étant présents :

Conseillers : Edna Pichor, Judy LeRoye, Randy Desautels et Wilfrid Kemball.

Le personnel :

- Margie Bonekamp, AAP
- Heather Chevrefils, assistante à l'AAP et secrétaire

Autres présents :

- Cody Forster et Nadine Dorosh pour l'audience publique
- Shannon Sala comme représentante d'*Essential Cannabis*

2 Ajouts à l'ordre du jour

- Demande de modification du règlement de zonage – à discuter
- Demande au sujet de la plateforme de visionnement – à discuter
- Mise à jour au sujet du projet d'eau – à discuter
- Politique concernant les heures en réserve – résolution sous *Règlements et Politiques*
- Modification des heures de travail du personnel – résolution à suivre sous *Service des travaux publics*
- Soumission pour le déneigement – résolution à suivre sous *Nouvelles Affaires*
- Problèmes à l'aréna *Access* – à discuter

3 Adoption de l'ordre du jour

2024-248

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion ordinaire du 30

octobre 2024 soit par la présente adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

- 2024-249 **4 Lecture et approbation du procès-verbal**
Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Edna Pichor
IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil tenue le 2 octobre 2024 soit adopté tel qu'il a été circulé.

ADOPTÉE

5 Délégations/pétitions/audiences publiques

5.1 À 16 h 15 – audience publique pour R6400

- 2024-250 **5.1.1 Ajournement de la réunion ordinaire du conseil pour se regrouper pour une audience publique**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Wilfred Kemball
IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à ajourner à 16 h 15 sa réunion ordinaire du conseil pour siéger comme audience publique pour traiter du permis d'usage conditionnel R6400 et de l'ordonnance de dérogation.

ADOPTÉE

- 2024-251 **5.1.2 Cu1-2024 proposition et décision**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Wilfred Kemball
ATTENDU QUE R6400 propose l'ajout d'un pavillon-jardin en arrière d'une habitation existante et qu'un permis d'usage conditionnel est conséquemment exigé ;
ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut déposée concernant cette proposition ;
IL EST AINSI RÉSOLU qu'un permis d'usage conditionnel CU1-2024 soit par la présente approuvé pour la construction d'un pavillon-jardin en arrière de l'habitation de R64000 ;
ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le propriétaire devra obtenir et respecter les conditions du permis de construction.

ADOPTÉE

- 2024 0252 **5.1.3 VO1-2024 proposition et décision**
Proposée par : Judy LeRoye
Appuyée par : Edna Pichor
ATTENDU qu'une ordonnance d'une dérogation mineure est exigée, car le règlement stipule que la superficie maximale d'un pavillon-jardin est de 600 pieds carrés, tandis que R6400 propose

un pavillon-jardin d'une superficie de 624 pieds carrés ;

AT ATTENDU QUE la dérogation mineure prévoit une résolution qui permet une modification de 15% au règlement de zonage ;

ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut déposée concernant cette ordonnance d'une dérogation mineure ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve l'ordonnance VO1-2024 pour R6400 permettant une dérogation mineure pour l'installation d'un pavillon-jardin d'une superficie maximale de 624 pieds carrés.

ADOPTÉE

- 2024-253
- 5.1.4 VO2-2024 proposition et décision**
Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU qu'une ordonnance d'une dérogation est exigée, car l'ajout d'un pavillon-jardin exige que la façade de terrain soit 25 pieds et que la façade de terrain existante est 10,2 pieds ;
- ET ATTENDU qu'aucune objection ne fut déposée concernant cette ordonnance d'une dérogation ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve l'ordonnance VO2-2024 pour R6400 permettant que la façade de terrain exigée soit 10.2 pieds afin de permettre la construction d'un pavillon-jardin qui respecte les exigences de la façade de terrain.
- ADOPTÉE**
- 2024-254
- 5.1.5 Ajournement de la séance de l'audience publique pour reprendre les affaires à l'ordre du jour de la réunion ordinaire du conseil**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil consente par la présente à ajourner sa séance de l'audience publique à 16 h 18 pour reprendre les affaires à son ordre du jour de la réunion ordinaire.
- ADOPTÉE**
- 6 Service des travaux publics et les services publics**
- 6.1 Prix donnés pour le revêtement de la toiture à l'endroit de 18 rue Ross – P6**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Wilfred Kemball
- ATTENDU QUE de la publicité a été faite pour le revêtement de la toiture au bâtiment situé au 18 rue Ross et que trois prix proposés

ont été reçus et étudiés ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le contrat pour revêtir la toiture du bâtiment situé au 18 rue Ross soit attribué à :

DÉPOSÉ

2024-255 **6.2 Évaluation technique des réseaux publics d’approvisionnement en eau – W7**

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise l’entreprise WSP soit gestionnaire de l’évaluation technique obligatoire des réseaux publics d’approvisionnement en eau.

ADOPTÉE

2024-256 **6.3 Modification des heures de travail du personnel – P2**

Proposée par : Rdna Pichor

Appuyée par : Les Barclay

IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande à l’AAP d’apporter une modification aux heures de travail du personnel du service des travaux publics en retournant à une semaine de travail de cinq jours et à huit heures par jour.

ADOPTÉE

2024-257 **7 Rapport de l’Administration**

Proposée par : Judy LeRoye

Appuyée par : Wilfred Kemball

IL EST RÉSOLU QUE le conseil accuse la réception du rapport de l’agente administrative principale et de l’assistante à l’agente administrative principale daté le 30 octobre 2024.

ADOPTÉE

2024-258 **7.1 Nouvelle visite du sujet du doré comme indicateur de place – T24**

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande à l’Administration d’entrer en communication avec M. Fontaine pour savoir si la lettre originale concernant la statue d’un poisson est encore considérée et si le projet se réalisera, si oui, à quel coût et sous quels termes.

ADOPTÉE

8 Affaires financières

8.1 Comptes créditeurs – A3

Proposée par : Randy Desautels

2024-259

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13616 à 13630, de la somme de 8 166,48 \$, soit, par la présente, autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE les paiements bancaires en ligne numérotés 4215 à 4300, de la somme de 20 409,52 \$, soient par la présente, autorisés comme étant payés ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le paiement pour les dépenses 1397 à 1435 sur la carte Visa, de la somme de 16 538,59 \$, soit par la présente, autorisé comme étant payé ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le calendrier numéroté 13631 à 13652, de la somme de 117 637,52 \$, soit par la présente, autorisé pour déboursement.

ADOPTÉE

La conseillère Leroye s'est abstenue parce qu'elle n'a pas pu étudier les comptes créditeurs.

2024-260

8.2 Feuille de paie

Proposée par : Wilfred Kemball

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE la feuille de paie nette du personnel de la Ville pour la période d'octobre 2024, de la somme de 46 040,68 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée ;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la feuille de paie nette pour le conseil en octobre 2024, de la somme de 5 992,82 \$, soit par la présente autorisée comme étant payée.

ADOPTÉE

2024-261

8.3 État financier d'octobre 2024 – F3

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil approuve l'état financier d'octobre 2024 tel il a été déposé.

ADOPTÉE

La conseillère Leroye s'est abstenue parce qu'elle n'a pas pu étudier les états financiers.

9 Règlements et politiques

2024-262

9.1 État annuel des biens et droits

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil a étudié, a modifié là où nécessaire et a signé l'état annuel des biens et droits ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil a étudié et a modifié, là où nécessaire, le règlement numéro 11-2022, qui est la code de conduite des membres du conseil.

ADOPTÉE

2024-263 **9.2 Heures accumulées et la politique des heures supplémentaires – P2**

Proposée par : Les Barclay
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil adopte la politique des heures accumulées et la politique d'heures supplémentaires telle elle a été présentée.

ADOPTÉE

10 Affaires inachevées

2024-264 **10.1 Appel de l'injonction pour R7900 – B3**

Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Judy LeRoye

ATTENDU QUE le propriétaire de R7900 a reçu une injonction lui demandant de réparer une cabane qui se trouve sur sa propriété ;

ET ATTENDU QUE le propriétaire est venu comme délégation pour demander que l'injonction soit rejetée ;

ET ATTENDU QUE le conseil a demandé que la décision soit déposée en attendant l'accès et l'étude de la situation ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil demande à l'agent de mise en application des règlements de maintenir l'injonction concernant R7900.

ADOPTÉE

- 2024-265
- 10.2** Demande concernant les magasins de la vente au détail du cannabis – C17
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels
- ATTENDU QUE le propriétaire d’Essential Cannabis a présenté au conseil la demande de conditions protectrices pour limiter le nombre de magasins de vente de cannabis dans la ville ;
- ET ATTENDU QUE la décision a été déposée pour permettre l’Administration de faire des recherches au sujet des façons dont les autres municipalités gèrent les magasins de cannabis ;
- ET ATTENDU QUE la majorité des municipalités permettent les magasins de vente au détail du cannabis comme usage conditionnel et qu’un petit nombre d’entre elles ont imposé des restrictions et qu’aucune n’a un moratoire limitant le nombre de magasin de cannabis ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil traitera la question de magasin de cannabis lorsqu’il élaborera un nouveau règlement de zonage, ce qui est prévu pour 2025.
- ADOPTÉE**
- 2024-266
- 10.3** **Protocole d’entente pour les Jeux autochtones d’été du Manitoba en 2025 - F12**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise un protocole d’entente entre la ville de Powerview-Pine Falls et l’organisation 2025 *Manitoba Indigenous Summer Games*.
- ADOPTÉE**
- 10.4** **Objectifs de la planification stratégique –S13**
À étudier.
- 11** **Nouvelles affaires**
- 2024-267
- 11.1** **Embauche d’une nouvelle agente administrative principale – P2**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Judy LeRoye
- ATTENDU QUE l’AAP Margie Bonekamp avait averti que sa dernière journée de travail serait le 1^{er} décembre 2024 et que de la publicité a été faite pour annoncer le poste d’un nouvel agent administratif principal, et que les entrevues ont depuis été faites ;
- IL EST DONC RÉSOLU QUE Joyce Robinson soit embauchée comme la nouvelle agente administrative principale, à compter du

1^{er} novembre 2024, et que
l'ancienne AAP, Margie Bonekamp, soit maintenue à titre d'appui
avec les mêmes conditions de travail que celles prévues dans son
contrat actuel ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le maire signe l'entente qui a été
entendue avec Joyce Robinson, et entente qui précise le poste et
ses conditions.

ADOPTÉE

- 2024-268 **11.2 Pouvoir de signature – F3**
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Edna Pichor
- ATTENDU QUE Margie Bonekamp a pris sa retraite et que Joyce
Robinson est devenue la nouvelle agente administrative principale
;
ET ATTENDU QUE Chantal Papineau est en congé de maladie
prolongé et que Brooke Johnson a été embauchée à titre de
greffière municipale ;
- IL EST AINSI RÉSOLU QUE Margie Bonekamp soit éliminée de la
liste des pouvoirs de signature des comptes de la ville avec *Access
Credit Union* ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE Chantal Papineau soit éliminée de la
liste des pouvoirs de signature des comptes de la ville avec *Access
Credit Union* ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE Joyce Robinson soit ajoutée à la liste
des pouvoirs de signature ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE Brooke Johnson soit ajoutée à la liste
des pouvoirs de signature ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE Leslie Barclay, Edna Pichor et
Heather Chevrefils demeurent sur la liste des personnes
autorisées à signer pour la ville de Powerview-Pine Falls.

ADOPTÉE

- 2024-269 **11.3 Considération de l'allocation d'un téléphone – P2**
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE Nolan Cyr, l'opérateur des parcs et des loisirs,
se voie accordé une allocation mensuelle de 45,00 \$ pour les
communications.

ADOPTÉE

- 2024-270 **11.4 Congrès de l'AMM 2024 – rencontre avec les ministres – A14**
Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Wilfred Kemball

ATTENDU qu'il est possible de rencontrer les ministres du cabinet lors du congrès de l'AMM 2024 ;

ET ATTENDU QUE chacune des municipalités doit classer, prioriser et détailler les questions à traiter lors de la rencontre ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil demande pour une rencontre avec le ministre de Transport et Infrastructure pour discuter de la route provinciale à grande circulation numéro 11 ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil demande pour une rencontre avec le ministre responsable d'Hydro Manitoba pour discuter avec lui d'un possible sentier piétonnier sur la rive de la rivière Winnipeg.

ADOPTÉE

2024-271

11.5

Noël 2024

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Judy LeRoye

ATTENDU QUE selon la coutume, le bureau de la ville ferme durant la période de la fête de Noël ;

ET ATTENDU qu'une prime est versée au personnel de la ville à titre de remerciement et comme cadeau de Noël ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise que le bureau de la ville soit fermé à partir du 24 décembre allant jusqu'au 2 janvier 2025 ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE chacun des employés peut soit utiliser ses droits aux vacances ou peut prendre un congé sans paie ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE chacun des membres du personnel peut recevoir comme cadeau de Noël soit une dinde ou un jambon.

ADOPTÉE

2024-272

11.6

Demande de la filiale numéro 64 de la Légion royale canadienne – L5

Proposée par : Wilfred Kemball

Appuyée par : Edna Pichor

ATTENDU QUE la filiale numéro 64 de la Légion royale canadienne locale a demandé pour la réduction des frais associés au sablage durant cet hiver, à l'impression des livrets, au déblayage de la neige autour du cénotaphe s'il a neigé à l'occasion du jour du Souvenir ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil approuve une réduction de la

somme de 100,00 \$ pour le sablage à l'endroit de la filiale numéro 64 de la Légion durant l'hiver 2024/2025 ;

IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil consente à imprimer les livrets du jour du Souvenir comme contribution en nature ;

ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le service des travaux publics soit demandé d'assurer que le lieu du cénotaphe soit déblayé pour le jour du Souvenir.

ADOPTÉE

- 2024-273 **11.7 *Demande de Manitoba Crime Stoppers - S15***
Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Randy Desautels
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise, comme il en a été la coutume, un don de la somme de 150,00 \$ à remettre à *Manitoba Crime Stoppers* pour 2024, et ceci, pour ses frais opérationnels.
- ADOPTÉE**
- 2024-274 **11.8 *Eastman Regional Municipal Committee - E4***
Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE la Ville nomme le maire Les Barclay comme représentant de la ville sur le comité d'*Eastman Regional Committee* ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE le conseil Randy Desautels soit nommé comme le représentant suppléant ;
- ET IL EST AUSSI RÉSOLU QUE la liste des représentants sur les comités et les conseils soit mise à jour pour tenir compte des nouvelles nominations.
- ADOPTÉE**
- 2024-275 **11.9 *Manitoba GRO – occasion de financement - G4***
Proposée par : Judy LeRoye
Appuyée par : Edna Pichor
- IL EST RÉSOLU QUE le conseil demande à l'Administration de soumettre une demande de financement au programme *Manitoba Growth, Renewal and Opportunities for Municipalities* pour le renouvellement et les rénovations à l'aréna Access ;
- ET IL EST RÉSOLU QUE les fonds correspondants soient imputés à la réserve pour les loisirs.
- ADOPTÉE**
- 11.10 *Eastman Tourism – publicité dans le guide des visiteurs en 2025 –***

2024-276

T24

Proposée par : Randy Desautels

Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise une publicité horizontale d'un quart de page dans le guide des visiteurs 2025 d'*Eastman Manitoba*, au coût de 450,00 \$, les taxes en sus

ADOPTÉE

2024-277

11.11 Prolongation de la réunion ordinaire du conseil

Proposée par : Edna Pichor

Appuyée par : Wilfred Kemball

ATTENDU qu'il y a le besoin d'une prolongation de la réunion du conseil pour achever les affaires à l'ordre du jour de ladite réunion ;

ET ATTENDU QUE le règlement des procédures 2-2024 exige qu'une prolongation de la réunion du conseil soit faite par résolution ;

IL EST AINSI RÉSOLU QUE le conseil autorise une prolongation de la réunion ordinaire du conseil allant jusqu'à 19 h 30.

ADOPTÉE

12

Rapports des conseils et des comités

Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement

1. Comité de la banque alimentaire locale – rapport pour septembre et octobre
2. *Agenda plus Concept Papers/Terms of Reference* - document - H4
3. *Winnipeg River Planning District* – permis en septembre - W24

13

Correspondance

Étudiés par le conseil et reçus à titre de renseignement

1. *LdB and Area Food Bank* - Invitation à l'AGA - H4
2. *Boreal Shores Art Tour* – rapport 2024 - B14
3. AMM – personne désignée - Kathy Valentino - publicité promotionnelle - A14
4. Transport Manitoba – poids saisonniers durant l'hiver 2024-25 - G1
5. *Valley Fiber* – mise à jour en octobre 2024 – V1
6. CDEM – invitation à l'AGA – C15

14 Comité plénier

2024-278

14.1 Le huis clos

Proposée par : Randy Desautels
Appuyée par : Edna Pichor

IL EST RÉSOLU qu'en conformité avec les articles 152(3) et 83(I)(d) de la *Loi sur les municipalités*, le conseil consente à siéger à 19 h comme comité plénier à huis clos pour discuter d'une question qui a trait (iii) à une question qui en est à l'étape préliminaire, s'il est possible que le fait de la discuter en public porte atteinte à la capacité de la municipalité de mener ses activités ou ses négociations

ADOPTÉE

2024-279

14.2 Ajournement du huis clos

Proposée par : Edna Pichor
Appuyée par : Judy LeRoye

IL EST RÉSOLU QUE le Conseil consente par la présente à ajourner sa réunion à huis clos du comité plénier pour reprendre à 19 h 15 les affaires à son ordre du jour.

ADOPTÉE

2024-280

14.3 Démolition de R302710 - D3

Proposée par : Wilfred Kemball
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la démolition entière de la maison située au 17 rue Cedar – R302710

IL EST RÉSOLU QUE le conseil autorise la démolition complète de la maison située au 17, rue Cedar – R302710.

ADOPTÉE

2024-281

15 Levée de la réunion

Proposée par : Judy LeRoye
Appuyée par : Randy Desautels

IL EST RÉSOLU QUE la réunion ordinaire du conseil du 30 octobre 2024 soit par la présente ajournée à 19 h 21.

ADOPTÉE

16 Signatures

Les Barclay,
maire

Margie Bonekamp,
agente administrative principale